

DEFRICHEMENT |

SENTIER PAYSAGER MONASTIQUE D'ALTENBERG

Défrichage

Dans leurs légendes de fondation, les cisterciens soulignent qu'ils ont défriché la nature sauvage pour créer les conditions nécessaires à la fondation de leurs monastères. Les membres de l'Ordre se sont aventurés dans des lieux abandonnés et sauvages, loin de la civilisation.

La recherche a toutefois pu démontrer entre-temps que l'Ordre avait surtout trouvé des paysages déjà exploités et qu'il en avait tiré profit. Dans certains cas, les terres sur place étaient même déjà habitées, comme le paysage monastique d'Altenberg, qui était déjà cultivé avant l'arrivée des moines. Dans les environs du château de Berge, siège des comtes de Berg, il existait des surfaces agricoles, des chemins et sentiers, des fermes et des exploitations forestières qui remontaient bien avant l'époque de la fondation du monastère dans la vallée de la Dhünn.

L'ordre cistercien se distinguait toutefois par une habileté artisanale particulière, qui permettait d'optimiser les ressources existantes. Les frères de l'Ordre ont su tirer profit des innovations de leur époque en matière d'agriculture et d'élevage, ce qui leur a permis d'augmenter considérablement les rendements. Leur technique d'aménagement hydraulique améliorait l'approvisionnement en eau et fournissait en outre de l'énergie pour faire fonctionner les moulins du monastère. En outre, l'abbaye disposait – ce qui était loin d'être la règle au Moyen Âge – de possibilités de stockage. Les excédents pouvaient être capitalisés sur les marchés des villes environnantes. Le bénéfice qui en résultait ainsi que le mode de vie ascétique des frères de l'Ordre, avec peu de consommation, permettait des investissements dans l'équipement et l'infrastructure.

Montagnes Hereditas

En 1133, le comte Adolf von Berg céda à l'ordre cistercien non seulement le château abandonné de Berge sur le Bülsberg, mais aussi de vastes terres dans la vallée de la Dhünn. Celles-ci sont aujourd'hui appelées hereditas Berge (du latin *hereditas* – héritage, succession). Il semble qu'il s'agissait d'une propriété foncière fermée entourant le domaine du monastère et l'ancien château de Berge, qui resta la propriété de l'abbaye d'Altenberg jusqu'à la sécularisation en 1803. À cela s'ajoutent, au fil des siècles, de nombreuses donations de seigneurs ecclésiastiques et laïques.

Les montagnes Hereditas comprenaient une partie de la vallée de la Dhünn ainsi que les flancs de la vallée adjacente, principalement boisés. Les limites extérieures de l'aire longeaient les cours d'eau sur de longues distances et étaient marquées par un rempart dans les autres zones. Ce dernier servait d'une part à identifier la propriété du monastère et d'autre part à empêcher le bétail étranger de pénétrer dans les forêts du monastère. Un tronçon d'environ 1,2 km de ce rempart a été conservé au sud-est d'Altenberg. Densément recouvert d'arbres et d'arbustes, il est aujourd'hui difficilement reconnaissable sur le terrain.

Fin d'un monastère

Avec l'avancée des troupes françaises en Rhénanie à la fin du 18e siècle, l'abbaye d'Altenberg avait déjà perdu les deux tiers de ses terres. Au cours de la sécularisation qui s'ensuivit, le couvent d'Altenberg fut dissous en 1803. En novembre de cette année-là, les derniers moines cisterciens quittèrent le monastère, leur abbé Josef Greef leur succédant le 1er décembre. Peu de temps après, le roi de Bavière Maximilian Joseph vendit le monastère au négociant en vin de Cologne Johann Heinrich Pleunissen.

En novembre 1815, un grave incendie détruisit une grande partie de l'ancien couvent ainsi que le toit de l'église.

Dans les années qui suivirent, l'abbaye se délabra de plus en plus, d'autres parties du bâtiment s'effondrèrent et les ruines de la cathédrale furent impitoyablement exposées aux intempéries.